



Communiqué de presse

Paris, le 19 septembre 2018

La maîtrise de la langue française au cœur de la lutte contre la ségrégation culturelle

A l'occasion de la journée de restitution des appels à projets "Action culturelle et langue française" organisée le 17 septembre au cinéma Georges Méliès à Montreuil, Françoise Nyssen, ministre de la Culture, souhaite saluer le travail effectué par de nombreuses institutions culturelles en faveur de la maîtrise de la langue française. Un nouvel appel à projets sera lancé en 2019, doté d'un million d'euros.

La fréquentation des lieux de culture et du patrimoine, la pratique artistique, l'accès aux œuvres de l'esprit peuvent en effet, dès lors qu'ils sont accompagnés de dispositifs de médiation adaptés, améliorer les conditions d'acquisition du français en particulier par les populations les plus fragiles.

Le ministère de la Culture, par l'action de sa délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), a, en 2015 puis 2017, coordonné, avec l'appui des directions régionales des affaires culturelles, la mise en œuvre de deux appels à projets nationaux auxquels ont contribué plusieurs départements ministériels (Éducation nationale, Intérieur, Justice, Outre-mer...), le Commissariat général à l'égalité des territoires et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Ce travail en commun a permis à des opérations exemplaires de voir le jour, comme en témoignent l'ouvrage *Détours et déclics - Action culturelle et langue française*, et le film *Les orages, ça finit par passer*, présentés lors de cette journée de restitution.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le plan « Langue française et plurilinguisme » annoncé le 20 mars dernier par le Président de la République à l'Académie française, lequel contient une mesure n° 10 intitulée : « En France, améliorer l'accès au français pour les populations les plus vulnérables ».

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr